

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 05 Décembre 2023**

Le mardi 05.12.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. XILLO Michel, Mme IBRES Laetitia.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme D'ANNUNZIO), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), Mme MANZON Sabine (par Mme AUREL), M. MARTINET Florent (par M. MONBRUN), Mme GARCIA Hélène (par Mme IBRES), Mme VIDAL Aurélie (par Mme TAURINES), Mme LOUGE Monique (par M. DELMAS).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme GENDRE Claudie.

Délibération n° 96-2023.

Candidature de Grenade pour l'implantation d'un lycée dans le Nord Toulousain.

Monsieur le Maire fait état de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région Occitanie auprès des collectivités pour l'implantation d'un nouveau lycée au nord de l'agglomération toulousaine.

L'AMI a pour objectif de sélectionner le terrain d'une commune ou d'une Communauté de Communes, qui peuvent s'associer. Il est précisé que, dans tous les cas, le site devra être proposé en coordination avec l'EPCI.

Comme indiqué dans le dossier de présentation :

« La construction d'un nouveau lycée dans le nord de l'agglomération toulousaine répond à un besoin en nouvelles capacités d'accueil des lycéens face à la saturation des lycées Toulouse-Lautrec de Toulouse, Saint-Exupéry de Blagnac et Pierre Bourdieu à Fronton.

Le lieu d'implantation du nouveau lycée devrait se situer dans un périmètre compris au Sud de la Communauté de Communes du Frontonnais, à l'est de la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue, au nord de Toulouse Métropole et à l'Ouest de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. »

Monsieur le Maire rappelle que ce projet a déjà été inscrit par la Commune de Grenade et la Communauté de Communes des Hauts Tolosans dans les actions programmées dans les contrats Bourg Centre - 2^{ème} génération (2022-2028) et dans le contrat « Petites Villes de Demain » (PVD/ORT).

Il ajoute que la ville de Grenade est désignée comme centralité sectorielle, donc comme pôle urbain et économique structurant par le SCOT Nord Toulousain. Cette fonction est historique, Grenade est, depuis toujours, une polarité urbaine (de presque 10 000 habitants aujourd'hui), qui dessert un territoire rural s'étalant sur trois départements de la Région Occitanie.

Les flux de véhicules (23 000 véhicules/jour) et la pression foncière témoignent de la forte attractivité résidentielle de la rive gauche de la Garonne, en lien direct avec la zone aéroportuaire, le MEET, le terminus de tramway de Beauzelle et les grandes entreprises aéronautiques. L'axe qui relie Toulouse Blagnac au Sud du Tarn et Garonne, sans franchissement des trois obstacles que constituent la Garonne, la voie ferrée et le canal, est aujourd'hui largement utilisé pour les déplacements du quotidien (domicile-travail).

Notre ville est le nœud routier de l'aire d'influence avec 9 routes départementales qui y accèdent. Mais les infrastructures sont insuffisantes et les temps de trajet pour rejoindre les lycées d'affectation pénalisent aujourd'hui l'égalité des chances et la santé même des lycéens qui cumulent la fatigue des temps de trajet et la perte de temps qui pourrait être affecté plus normalement à l'étude en début de soirée.

Il fait remarquer que Grenade dispose aussi de tous les atouts de sa construction historique en bastide pour installer un lycée urbain : le maillage, la centralité, la proximité, l'intensité.

Les services publics (Gendarmerie, Centre de secours, Poste, Point Information Jeunesse, Centre Social, Maison des Solidarités...), les services de santé (Centres médicaux, laboratoire d'analyses, imagerie médicale, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, infirmiers, etc.), une multiplicité de commerces et d'activités artisanales sont présents sur la commune, à faible distance du site proposé.

Il ajoute que le site proposé, au Sud de la ville, sera rapidement accessible à partir de la RD2 pour les transports collectifs, mais sera également un point de maillage des circulations douces, avec l'accès du réseau REV, de la desserte intercommunale de la forêt de Bouconne au Canal, et du schéma communal des déplacements doux.

Il propose donc au Conseil Municipal de poser la candidature de Grenade pour affirmer la volonté de rôle de pôle d'équilibre du territoire des Hauts Tolosans, pour la rive gauche de Garonne, en termes d'offre de services et d'équipements, d'accueil de population et de développement économique.

L'implantation d'un lycée à Grenade serait donc l'expression d'une véritable volonté politique, un choix stratégique marqué de rééquilibrer le territoire dans le cadran ouest du Nord toulousain, en rive gauche de la Garonne, en développant des services et mobilités trans-départementaux, favorisant ainsi l'égalité des chances des jeunes et la fluidité des déplacements du secteur plus rural du Nord-Ouest des Hauts Tolosans et du sud du Tarn et Garonne.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- autorise M. le Maire à poser la candidature de Grenade pour l'implantation d'un lycée dans le Nord Toulousain,
- s'engage à mettre à disposition un terrain de 5 à 6 ha,
- s'engage à construire un gymnase à proximité du lycée, qui sera mis à disposition des lycéens en journée,
- s'engage à purger le terrain de toutes les contraintes et réaliser les réseaux nécessaires au projet.

Le Secrétaire,
Claudie GENDRE



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

